



Fédération Française de BADMINTON COMITÉ des BOUCHES-DU-RHÔNE

15 place de la Joliette 13002 Marseille

04 13 31 68 58

badminton@13olympique.com - www.badminton13.fr

Réunion de conseil d'administration du 16 avril 2018 à Aix-en-Provence

Compte rendu

Présents : Bruno Bert, Bernard Chappe, Gilles Dossetto, Bruno Gamba, Pierre Manuguerra, David Meirinho, Nicolas Nottin.

Excusés : Jean-Baptiste Adrien, Audrey Ainsa, Julie Couture, Claude Delage, Patrice Maffait, Philippe Plaksine, Nicolas Ruggeri, Anh Dào Vernier.

Absents : Myriam Aubert, Véronique Baton, Sandra Buriot, Vandick Gonçalves, Marcel Jallet, Sandra Khelifaoui, Claire Sahut.

Invités : Mathieu Ferrand, Sydney Lengagne.

Séance ouverte à 18 h 47.

B. Bert remercie les présents, ainsi que le club d'Aix-en-Provence pour son accueil.

Compte rendu

Le compte rendu de la réunion du 18 janvier 2018 est approuvé à l'unanimité.

Sport

Compétitions jeunes

Les mesures prises pour les GPJ sont très positives, même si elles demandent plus de travail aux employés et aux organisateurs d'étape. La commission, après avoir étudié plusieurs hypothèses de changement de système, souhaite conserver l'existant pour la saison prochaine.

Interclubs jeunes : bon déroulement, mais le faible nombre d'équipes et la défection des clubs prétendument « gros » sont décevants.

Rencontres départementales : l'objectif d'au moins une rencontre jeunes dans chacun des cinq bassins du département est loin d'être tenu.

GPA

Le déclin des GPA, essentiellement dû à la nette augmentation du nombre de tournois, se poursuit, même si le nombre d'étapes aura quand même été de 8. La commission compétente est chargée d'étudier l'hypothèse du retour à un classement sur la saison.

Interclubs adultes

Les finales ont lieu le 26 mai à Pélissanne. La question des forfaits d'équipes en cours de saison se pose.

Accès au haut niveau

L'absence de réponse de la FFBaD aux questions du Comité à ce sujet confirme que les comités sont exclus de tout rôle significatif dans le projet de performance fédéral (PPF). L'accès vers le haut niveau, donc vers les « pôles espoirs » régionaux, s'effectue, selon ce projet, dans des « clubs avenir ».

Dans ce contexte, il paraît difficile au conseil de répondre favorablement à la Ligue, qui souhaiterait une implication maximale des comités, sauf financement décent de ces actions. Il n'est donc pas envisagé de reprendre les accompagnements d'une équipe sur les compétitions régionales ou interrégionales, ni de tenter d'accueillir dans les stages des jeunes de plus de 11 ans. Le conseil demande toutefois à ce que les stages soient ouverts à plus d'enfants (sans présélection obligatoire).

La question du soutien éventuel du Comité aux clubs avenir se pose. Ce label devient obligatoire pour les clubs ayant des équipes en interclubs nationaux. Il nous est promis (pour l'instant sans démonstration) une harmonisation de ce dispositif avec les étoiles des écoles de jeunes. À l'unanimité, le conseil décide d'un accompagnement technique et administratif des clubs titulaires du label ou y postulant ou susceptibles d'y postuler. Toutefois, aucune aide financière n'est envisagée pour l'instant.

R. Rodrigues (Vitrolles) a été sélectionné pour officier aux championnats du monde scolaire, en Inde mi-avril. La Ligue a pris en charge l'aide demandée par la famille (130 €), également demandée au Comité.

Développement

Badminton pour tous

Le conseil valide la proposition de reconduire, à l'automne, la journée « Badminton pour tous, tous au Badminton », tout en la délocalisant au gymnase de la Martine.

Une relance efficace a permis de tenir ou de programmer un bon nombre d'animations dans les quartiers défavorisés, notamment les « Cité Bad, bats-toi », ce qui permet de respecter les engagements 2017 du CNDS.

En revanche, les activités sont en recul sur le sport santé ou les handicapés, notamment en raison de l'inconstance des partenaires.

Le Comité a activement contribué à l'adhésion d'une jeune licenciée malentendante de Vitrolles à un club handisport, ce qui lui permettra de participer à des compétitions de Badminton entre malentendants.

Plus généralement, le Comité cherche à mieux connaître les vrais besoins des publics ciblés par les actions sociales ou sociétales, de façon à mieux les intégrer à la vie fédérale.

Périscolaire : encore un trimestre (peut-être incomplet) d'activités ; ensuite, le dispositif disparaît.

Formations

Un candidat du club d'Aix au DE, dont le Comité a assuré la certification, a échoué dans un autre module. Le Comité ne s'associe à la protestation du club d'Aix que dans la mesure où il répète depuis plusieurs saisons que toutes les formations sont trop difficiles ou trop contraignantes par rapport aux vrais intérêts du Badminton.

Le Comité a aussi participé à la certification de S. Hardi (Istres).

Les formations qui ont pu se tenir (Modéf et AB1) ont eu une affluence tout juste correcte, alors que l'AB2J a été annulé faute d'inscriptions.

Le Comité a poursuivi l'étude de la mise en place la saison prochaine une formation conduisant au certificat de qualification professionnelle (CQP), qui permet la rémunération pour des animateurs de club. L'idée principale serait un cursus global, intégrant les formations proposées actuellement (AB1, p.ex.), en continuant à profiter des avantages de la proximité quand c'est possible ou en mutualisant quand la pyramide se rétrécit.

Selon les textes fédéraux, il appartient maintenant à la Ligue de concrétiser ces travaux.

Le projet de formation de juge-arbitre ne pourra aboutir cette saison. L'aide de 150 € est maintenue pour les candidats qui suivraient les modules organisés en Vaucluse.

Le projet de formation continue est toujours dans les cartons.

Reprise des formations aux premiers secours le 24 mars : 9 participants.

Clubs

Le pronostic de maintenir le nombre de licences de l'an passé (4.029) tient toujours (4.008 au jour de la réunion), alors que la moyenne française est en baisse d'environ 2 %.

Le club de la Roque d'Anthéron a bien été créé. D'autres pistes sont suivies.

Châteaurenard : le Comité va rappeler au club son engagement de se mettre en règle (licence pour tous les adhérents) avant la fin de la saison. À défaut de réponse positive, une procédure sera enclenchée.

Fuveau a déclaré forfait pour plusieurs rencontres de la fin de saison ; cette situation sera examinée.

Promotion et communication

L'organisation par le Comité d'une étape du circuit interrégional sera étudiée sur le principe. La réalisation risque toutefois d'être compliquée.

Administration

Subventions

CNDS : La dotation du CNDS pour le sport proprement dit (haut niveau, formations...) n'existe plus ! La perte, par rapport à 2017, serait donc au moins de 12.500 € (sans compter la non-reconduction de l'aide de 4.000 € au titre de l'héritage des Jeux).

En outre, la campagne 2018 est marquée par le non-respect de la gestion partagée, l'État décidant tout sans l'accord du mouvement sportif.

Dans ce contexte, les services de l'État ont fermement incité le Comité (ainsi que certains autres) à opérer une mutualisation des demandes avec les clubs. Le Comité a consulté en ce sens et, sur six clubs potentiels, deux sont restés volontaires et éligibles : Aix et Vitrolles, pour des actions sociales. Le dossier déposé par le Comité mi-avril inclut donc ces actions ; en cas d'aide accordée et de réalisation, des aides à ces clubs seront versées.

La table ronde entre la ligue et les six comités est maintenue, malgré la disparition de l'enveloppe sportive qui y était négociée les années précédentes. Elle a lieu le 2 mai.

Département : l'entrevue demandée avec l' élu s'est transformée en réunion avec le Directeur puis avec le seul Chef de service. Le Comité peut espérer un maintien des aides de l'an passé, mais guère mieux.

Ligue : la proposition de reversement de 500 € par le Comité, approuvée par le conseil le 18 janvier, a été acceptée ; les fonds reviendront au comité des Hautes-Alpes. Le dispositif d'incitation au recensement des équipements a rapporté 490 €, somme parfaitement ridicule par rapport au travail conduit depuis dix ans en ce domaine.

Finances

Le rapport financier soumis à la prochaine AG a été diffusé aux membres du conseil. L'exercice 2017 est, grâce à des efforts communs, bénéficiaire d'une somme qui comble le déficit de l'année précédente.

Toutefois, en raison de la baisse du CNDS, attendue mais très surprenante par sa soudaineté et son ampleur, les perspectives 2018 sont pessimistes.

En outre, la Fédération a décidé d'augmenter la charge pour les licenciés (1 € de plus par licence et une taxe de 2 € par tournoi disputé). Le Comité a contesté de toutes ses forces non cette décision mais son calendrier, étant donné le contexte néfaste du CNDS. Il a rallié à cette cause la ligue régionale, mais la décision devrait être acceptée par l'AG fédérale. En ce cas, le président de la Fédération sera invité à venir justifier ces mesures et défendre les emplois du Comité, lors de l'AG de juin.

L'année a été marquée par plusieurs progrès, mais les baisses de fréquentation lors des stages jeunes, des formations ou des grands prix adultes persistent. Il est donc indispensable pour le Comité de trouver des ressources nouvelles ou bien de renoncer à son fonctionnement actuel et donc à une partie des emplois.

Ces questions sont longuement évoquées : hypothèses à étudier (réduire les remboursements de frais des bénévoles, se séparer d'un emploi, abandonner les actions sociales, différencier les tarifs pour les bénévoles, compétiteurs, consommateurs...) avec leurs impacts (difficultés des clubs à justifier le coût de la licence auprès de leurs adhérents...) et leurs calendriers (mesures progressives ou instantanées...).

À l'issue du débat, le conseil résout de proposer une augmentation de la part départementale de la licence de 3 € (1,5 € pour les minibad). Cette hausse devra être accompagnée d'un argumentaire justifiant le choix de maintenir les emplois, notamment par les services rendus aux clubs. Tous les autres tarifs seraient maintenus (notamment l'inscription aux interclubs). Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

Réunions du CA et fonctionnement

La désaffection pour les réunions du CA se poursuit. La consultation menée auprès des élus pour trouver des solutions n'a recueilli que peu de réponses et peu de propositions concrètes. Il sera demandé aux élus trop peu actifs de renoncer à leur mandat.

L'assemblée générale est définitivement fixée au lundi 4 juin.

Ordre du jour épuisé à 21 h 14.

Prochaines réunions :

AG le 4 juin.

CA fin août ou début septembre.